

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#)



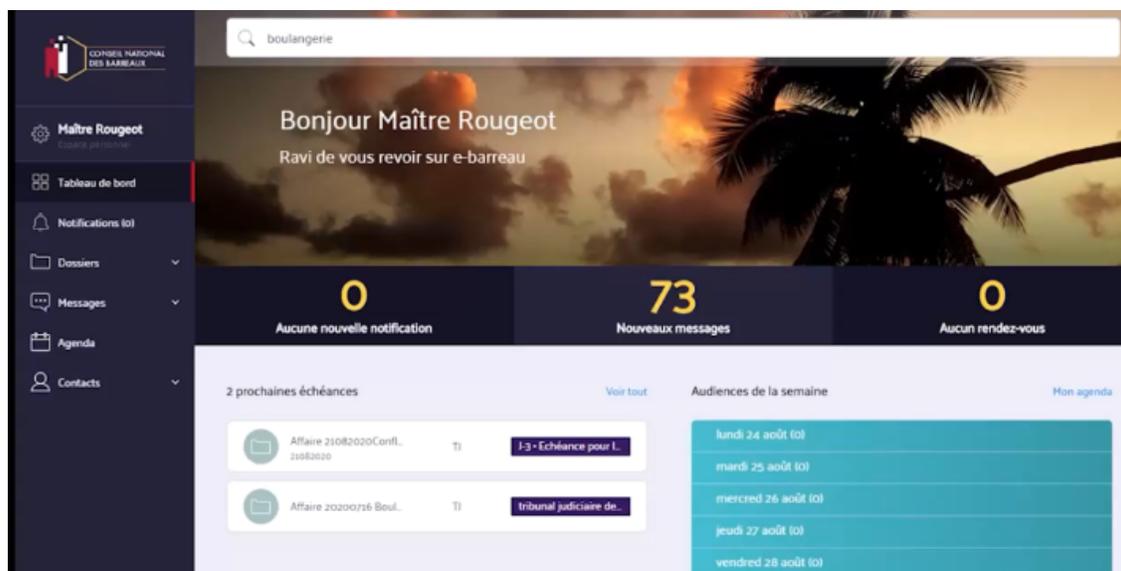
Jeudi 17 septembre 2020

## À LA UNE

### Le CNB dresse un état des lieux du plan numérique

► [Découvrir les outils numériques](#)

Projet phare de la mandature, le plan numérique arrive à son terme. Dans quelques semaines, l'ensemble des applications développées par le Conseil national des barreaux, sous le pilotage expert de la commission Numérique, verra le jour avec un objectif : répondre aux besoins des avocats.



► [Nouvelle version d'e-Barreau](#)

► [Nouvelle version d'e-ASSP](#)

## OBSERVATOIRE DE LA PROFESSION

---

### **Covid-19 : Publication des résultats du sondage sur la situation professionnelle des avocats**

L'Observatoire de la profession d'avocat a publié les résultats du sondage concernant la situation professionnelle des avocats. Découvrez-les via les lien ci-dessous :

[Consulter les résultats](#)

## ETATS GÉNÉRAUX DE L'AVENIR DE LA PROFESSION : SUIVI DES TRAVAUX

---

### **Adoption d'une nouvelle décision à caractère normatif**

Tenant compte des retours de la concertation décidée le 15 mai 2020, le Conseil national des barreaux a adopté, dans le cadre de son pouvoir normatif, la décision n° 2020-001 définissant les principes d'organisation et harmonisant les programmes de la formation des élèves avocats. Cette décision abroge la précédente (n° 2014-003) en date du 7 janvier 2005.

[Consulter le rapport](#)

### **Retour de concertation concernant les cliniques juridiques**

Tenant compte des retours de la concertation décidée le 15 mai 2020, l'assemblée générale du Conseil national des barreaux a adopté le rapport sur les cliniques juridiques (proposition n°12 des États généraux de l'Avenir de la profession d'avocat).

[Consulter le rapport](#)

### **Bilan d'expériences professionnelles et de compétences**

La proposition n°15 des États généraux de l'Avenir de la profession d'avocat intitulée « Créer et mettre en place une structure spécifique à la profession en vue de proposer un bilan d'expériences professionnelles et de compétences, et d'aider les avocats à avoir une réflexion sur leur exercice professionnel, sur le développement et l'adaptation de leur activité à l'évolution de la profession » a fait l'objet d'un rapport visant à informer largement les avocats sur les outils à leur disposition, à demander aux écoles d'avocats de développer des formations sur le bilan de compétences en formation continue et les invite à développer des entretiens avec les élèves avocats afin de les accompagner dans leur orientation professionnelle.

Ces propositions ont été envoyées à la concertation des Ordres, syndicats, organismes techniques et écoles d'avocats qui ont jusqu'au 15 novembre 2020 pour partager leurs retours sur ces propositions.

[Consulter le rapport](#)

### **Accès aux services numériques du CNB et création du profil avocat.fr : proposition et action en faveur du positionnement numérique des avocats**

Lors des États généraux de l'Avenir de la profession d'avocat, les avocats ont souhaité que le CNB se saisisse de l'accès aux services numériques de la profession en votant favorablement à la proposition « Ouvrir à l'avocat dès son inscription au tableau un espace de travail numérique personnel avec activation de son profil sur la [plateforme avocat.fr](#) ».

Les commissions Numérique et Exercice du droit se sont donc saisies du sujet pour proposer une réponse à cette préoccupation forte des avocats.

[Consulter le rapport](#)

### **Rétribution de la consultation préalable ne donnant pas lieu à la procédure**

Certaines prestations délivrées par l'avocat au titre de l'aide juridictionnelle continuent d'être impayées. Parmi elles, la consultation donnée au bénéficiaire de l'aide juridictionnelle qui renonce à sa procédure n'a pas de case correspondante au tableau de l'article 90 du décret du 19 décembre 1991.

[► Lire la résolution](#)

[Consulter le rapport](#)

---

## **LIBERTÉS ET DROITS DE L'HOMME**

### **Le CNB obtient un accord sur l'encadrement des vidéo-audiences devant la CNDA**

Le sort du recours aux vidéo-audiences pour les demandeurs d'asile était suspendu depuis mars 2019 à l'aboutissement d'une médiation menée par Alain Christnacht, conseiller d'État. L'assemblée générale de septembre 2020 du CNB a validé le projet d'accord et donné mandat pour sa signature dans les prochains jours.

[Consulter le rapport](#)

### **Motion portant sur l'absence de contrôleur général des lieux de privation de liberté**

Depuis la fin de mandat d'Adeline Hazan le 16 juillet dernier, la vacance du poste de contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) perdure. Le Conseil national des barreaux lors de son assemblée générale du vendredi 11 septembre 2020 s'en est inquiété dans une motion appelant à sa nomination dans les plus brefs délais, la défense des droits des personnes privées de libertés ne bénéficiant plus d'aucun contrôle indépendant.

[▶ Lire la motion](#)

## **Le CNB propose un plan d'action en faveur des avocats en danger**

Parallèlement au recul de l'État de droit, perceptible depuis déjà plusieurs années par les atteintes dont font l'objet régulièrement le droit de manifester, la liberté d'expression et la liberté de la presse dans le monde, le libre exercice de la profession d'avocat, notamment en matière de défense pénale et des libertés fondamentales, connaît un recul sans précédent à l'échelle mondiale.

La sévérité des châtements gagne elle aussi en intensité et la mort d'avocats du fait de la répression dont ils font l'objet par les autorités publiques n'est, malheureusement, plus exceptionnelle. Face à cette menace qui pèse sur les avocats, le CNB a proposé en assemblée générale un plan d'action regroupant 17 actions de communication et de mobilisation de court et de moyen termes.

[Consulter le plan d'action](#)

---

## **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

### **Motion concernant la ratification de l'accord relatif à la Juridiction Unifiée des Brevets (JUB)**

Pour la crédibilité de l'Europe, son attractivité et sa compétitivité, le Conseil national des barreaux demande l'installation du futur siège de la nouvelle juridiction européenne des brevets à Paris, dans les plus courtes échéances.

[▶ Lire la motion](#)

---

## **ACTUALITÉS DE L'INSTITUTION**

### **Le CNB signe une charte avec la FFA pour renforcer les échanges entre avocats et assureurs de protection juridique**

La présidente du CNB Christiane Féral-Schuhl a signé avec la présidente de la Fédération Française de

l'Assurance (FFA), Florence Lustman, une charte visant à prévenir les litiges et les difficultés d'interprétation des textes régissant le périmètre d'intervention juridique des assureurs de protection juridique face aux avocats. Cette démarche se concrétise par la mise en place d'une instance dédiée aux problématiques communes et le rapprochement des professionnels du droit et de l'assurance de protection juridique autour de formations réciproques.

▶ En savoir plus



# SUR LES RÉSEAUX #AGCNB



**François Molins** ✓  
@francois\_molins



Je remercie le [@CNBarreaux](#) de m'avoir convié à son assemblée générale pour des échanges riches et fructueux.



**CNB** ✓ @CNBarreaux · 11 sept.

"Au delà de la différence de nos missions nous devons nous attacher à nos valeurs communes : l'indépendance, la probité, le contradictoire ..."

L'AG reçoit François Molins, procureur général près la Cour de cassation, en ouverture de nos travaux de l'après-midi [@francois\\_molins](#)



5:44 PM · 14 sept. 2020 · Twitter for iPhone

13 Retweets 62 J'aime



**FFA - assurance**  
@FFA\_assurance



Pour renforcer les échanges et permettre des formations réciproques entre avocats et assureurs, la [@FFA\\_assurance](#) a signé ce matin une chartre avec le Conseil National des Barreaux. Une étape importante

pour instaurer une relation de confiance entre les deux professions.

## RESTONS CONNECTÉS



[espace avocat](#) | [encyclopédie](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

[Site web du CNB](#)

[Consultations juridiques en ligne](#)



+33 (0)1 53 30 85 60



Nous contacter par mail



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner du Focus AG, suivez ce lien](#)